

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE FLAVIE

Chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale de notre association qui aura lieu

Le jeudi 18 mai 2017 à 18h30

A l'auditoire Mathias Mayor

CHUV/BH08

Rue du Bugnon 46, 1011 Lausanne



En tant que membres, nous espérons que vous pourrez être des nôtres afin de vous informer, de manière privilégiée de la vie de l'association et de son avenir. Les points suivants seront à l'ordre du jour de cette réunion :



Association suisse romande
pour les victimes de brûlures
Avenue de Beaumont 20
1012 Lausanne
info@flavie.ch
www.flavie.ch



Flavie sur facebook

facebook.com/flavieassociation

Merci pour vos dons

CCP

10-272498-8

BCV

CH56 0076 7000 S5052112 1

18 h 30 : Assemblée Générale ordinaire

1. Accueil
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale
3. Rapport d'activités 2016
4. Comptes 2016 et décharge à la Trésorière et à la fiduciaire
5. Présentation et approbation du budget 2017
6. Perspectives 2017
8. Démission et élection des membres du comité
9. Divers

19h30 : Apéritif et échange entre les membres dans les locaux de Flavie

Nous espérons vous retrouver nombreux lors de cette assemblée. Vos remarques et questions sont précieuses et seront prises en compte par notre comité, merci de nous les transmettre par mail à info@flavie.ch jusqu'au 10 mai 2017.

Christine Domenig, Présidente Flavie

AU REVOIR



Flavie a le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Charles-Emile Paroz

Membre Flavie depuis 2003, il a rejoint le comité peu de temps après.
Très engagé dans l'association, nous avons su apprécier sa présence
et le regretterons encore longtemps.

Pour toi Charles-Emile, que ta route continue dans la paix et la sérénité

ÉVOLUTION DU COMITÉ

Ces deux dernières années, Flavie a vu son comité se modifier selon les besoins de l'association.
Nous pensons qu'il est temps de vous le présenter sous cette forme :

Liste des membres du comité 2017

Christine Domenig	Présidente	Relations,	ch.domenig@flavie.ch
Sylvie Coderay	Vice-présidente	Groupe de soutien adulte	sylviecoderay@hotmail.com
Isabelle Sénéchaud	Membre	Manifestations publiques	isenechaud@hotmail.com
Elisabeth Adam	Membre	Juriste	info@flavie.ch
Ruth Subilia	Membre	Groupe de soutien pour parents	ruth.subilia@gmail.com
Anne-Catherine Martinella	Membre	Spécialiste rééducation	acmartinella@gmail.com
Thibaut Terrettaz	Membre	Gestion de projets spécifiques	t.terrettaz@flavie.ch

Vous avez également la possibilité d'atteindre l'une ou l'autre de ces personnes par mail :
info@flavie.ch

Ouverture secrétariat :

Mardi 08.00-11.30 h/13.30 – 16.30 h
Jeudi après-midi : 13.30 – 16.30 h
021 653 10 76 - 079 858 96 76



Les suites d'une brûlure provoquent un état inflammatoire des cicatrices, qui auront tendance à s'épaissir et se rétracter.

Les déformations de la surface de la peau et des limitations articulaires conduisent l'équipe médicale à la vigilance et à la mise en place de traitement pour lutter contre ces phénomènes physiologiques puissants.

Un traitement de physiothérapie et d'ergothérapie sont alors prescrits très rapidement. Pour compléter l'approche manuelle, un système de compression appelé PGT (Pressure Garment Therapy) est fabriqué sur mesure sous des formes diverses comme des bandages compressifs en textile élastique spécifique et des conformateurs thermoformés.

Le temps de port de ces moyens compressifs dure aussi longtemps que les cicatrices sont « actives », rosacées, ce qui peut signifier de nombreux mois. L'adaptation individuelle et la recherche de confort maximal sont au cœur des préoccupations de nos bandagistes et orthopédistes spécialisés.



Système de compression thérapeutique pour le traitement des cicatrices hypertrophiques (Pressure Garment Therapy PGT)

Fabriqué par



Daniel Robert Orthopedie SA, Rte de Divonne 46, 1260 Nyon
T 022 365 52 60, F 022 365 52 71, daniel@orthopedie-robot.ch
www.orthopedie-robot.ch

DATES À RETENIR

Vendredi au dimanche 1-3 septembre 2017 Ravoire / Martigny	Camp des enfants	
Dimanche 3 septembre 2017 Ravoire	Sortie membres	inscription info@flavie.ch jusqu'au 15 août 2017
Samedi 24 juin 2017 Lausanne	Atelier maquillage	Ouvert aux enfants, aux adultes, informations à suivre, inscription info@flavie.ch jusqu'au mardi 13 juin 2017
18 mai 2017	Assemblée Générale	Nous vous attendons nombreux.
Notre site Internet est en cours de lifting		

PRÉVENTION

Soirées d'été et grillade

Enfin la belle saison, les soirées entre amis, en famille dans le jardin, dans la nature peu importe, mais le barbecue est au centre du repas.

Le fun nous fait souvent oublier les règles élémentaires de sécurité que voici :

- Entretenir le barbecue régulièrement.
- Placer le barbecue sur un endroit stable, dur et éloigné de toute source inflammable d'au moins 1,5m (arbres, feuillage)
- Pour allumer le barbecue, ne JAMAIS UTILISER d'essence, d'alcool, ou autre produit de ce type, privilégiez des allumes feu solides et se référer à leur notice d'emballage.
- Ne pas l'utiliser en cas de fort vent.
- Ne pas déplacer le barbecue, une fois allumé.
- Éviter de porter des habits synthétiques et/ou amples lors d'utilisation de barbecue.
- Prévoir un seau d'eau, de sable en cas d'incendie. Si le feu provient de la graisse, couvrir le barbecue avec une couverture ou utiliser un extincteur à poudre.
- Eloigner les enfants de la source de chaleur, interdire les jeux de ballon à proximité.
- Surveiller l'appareil constamment.

Ces gestes préventifs sont aussi valables pour les barbecues jetables.



Pyrotechnique

Les engins pyrotechniques contiennent au moins un élément explosif ou une charge d'inflammation. Leur énergie est destinée à produire de la lumière, de la chaleur, du bruit, de la fumée, une poussée, un mouvement ou des effets comparables. (cf. Office fédéral de la police fedpol). A la lecture de cet avertissement, il nous semble important de souligner ce qui suit :

- Avant toute utilisation, lisez la notice d'emballage.
- Conserver vos feux d'artifice dans un endroit frais, sec et protégez-les des étincelles si vous êtes sur une place de fête.
- Abstenez-vous de fumer à proximité.
- En cas de raté, attendez 15 minutes avant de vous en approcher, le rapporter au vendeur.
- Tenez les pièces d'artifice hors de portée des jeunes enfants, pour les plus grands accompagnez-les et informez-les de l'utilisation. Evitez de les allumer dans la foule. Fermez vos fenêtres.

Toutefois, avant un barbecue, avant une fête avec des feux d'artifices, soyez attentifs aux conditions atmosphériques et respectez les interdits communaux s'il y a lieu.

Si malgré toutes vos précautions, l'accident se passe :

- Ne courez pas ! Se rouler à terre ou rouler à terre la personne en feu
- Couvrir la victime d'une couverture de laine ou d'un vêtement, JAMAIS de matière synthétique
- TOUJOURS refroidir les parties brûlées sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes
- Appeler les secours : ambulance 144 / REGA 1414
- Couvrir la personne avec des draps propres pour éviter une chute de la température corporelle

NE RIEN DONNER À BOIRE OU À MANGER